



AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée Viviana Magazzu, greffière-trésorière de ladite municipalité, que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire qui sera tenue lundi, le 10 novembre 2025 à 19 heures, au 821 rue Principale statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

Demande de certificat d'autorisation pour une résidence de tourisme pour permettre un usage conditionnel

CETTE DEMANDE EST LOCALISÉE COMME SUIT :

3173 rue Principale; lot no: 6 235 730.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Donné à Saint-Ferdinand, ce 23 octobre 2025



**Viviana Magazzu
Greffière-trésorière**



AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée Viviana Magazzu, greffièrre-trésorière de ladite municipalité, que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire qui sera tenue lundi, le 10 novembre 2025 à 19 heures, au 821 rue Principale statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

Permettre l'implantation d'un abri de voiture en cour arrière à 5,4 mètres au lieu de 6,5 mètres.

CETTE DEMANDE EST LOCALISÉE COMME SUIT :

200 Rue Principale; lot no : 6 236 311;

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Donné à Saint-Ferdinand, ce 23 octobre 2025

**Viviana Magazzu
Greffière-trésorière**



AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée Viviana Magazza, greffière-trésorière de ladite municipalité, que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire qui sera tenue lundi, le 10 novembre 2025 à 19 heures, au 821 rue Principale statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

Permettre l'implantation d'un bâtiment de trois logements triplex ayant une marge avant de 5 mètres normalement prescrits à 7,40 mètres.

CETTE DEMANDE EST LOCALISÉE COMME SUIT :

1170 Rue Principale; lot no : 6 235 173;

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Donné à Saint-Ferdinand, ce 23 octobre 2025



**Viviana Magazza
Greffière-trésorière**



AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée Viviana Magazzu, greffière-trésorière de ladite municipalité, que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire qui sera tenue lundi, le 10 novembre 2025 à 19 heures, au 821 rue Principale statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

Permettre le lotissement de lot partiellement enclavé ayant un frontage de 6,11 mètres normalement prescrit à 18,5 mètres sur le lot 6 660 074; Veuillez noter que le permis est déjà délivré. (Régularisation)

CETTE DEMANDE EST LOCALISÉE COMME SUIT :

304-365 Rue Principale; lot no : 6 660 074;

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Donné à Saint-Ferdinand, ce 23 octobre 2025



Viviana Magazzu
Greffière-trésorière